

# Le contrat de professionnalisation à l'Ecole Nationale Supérieure de Matériaux, d'Agroalimentaire et de Chimie



## Etudiant(e)

Agé(e) de moins de 26 ans  
Contrat accessible en 3ème année\*  
Formation adaptée aux besoins  
Carte d'Etudiant des métiers

\* sous réserve de valider la 2ème année



## Contrat pro

Contrat de travail en alternance  
CDD de 12 mois ou CDI  
Rémunération basée sur un pourcentage du  
SMIC ou selon la convention collective



## Entreprise

Environ 1400 heures en entreprise selon la  
spécialisation  
Transmission des savoir-faire  
Tuteur au sein de l'entreprise  
Pas de comptabilisation de l'alternant dans  
l'effectif total

[ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance](http://ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance)



## Ecole

Formation d'ingénieurs sous statut étudiant  
Formation accréditée par la Commission des Titres Ingénieur  
(CTI)  
Environ 400 heures de formation selon la spécialisation\*  
Tuteur au sein de l'école

\* voir calendrier de l'alternance  
[ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance](http://ensmac.bordeaux-inp.fr/fr/stage-alternance)

## CONVENTION



## Modules de spécialisation

- Management, amélioration et production industrielle
- Chimie et bio-Ingénierie
- Innovation et nutrition humaine
- Stockage et conversion de l'énergie
- Nano et microtechnologies 2.0
- Matériaux et procédés pour l'industrie 4.0
- RSE et économie circulaire - ingénierie de la transition écologique
- Ingénierie des polymères et formulation
- Lipides et applications industrielles
- Ingénieur entrepreneur en projets innovants

Vous souhaitez mettre en place un **contrat de  
professionnalisation** au sein de votre **entreprise** ?

**Contactez-nous !**

**ENSMAC - Bordeaux INP**  
Domaine universitaire  
16 avenue Pey Berland  
33607 Pessac Cedex  
France

**Contact**  
[formation.continue@ensmac.fr](mailto:formation.continue@ensmac.fr)  
Tél. : 05 56 84 61 80 / 05 56 84 65 69  
[ensmac.bordeaux-inp.fr](http://ensmac.bordeaux-inp.fr)